

MAÎTRISER LES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS OBLIGATOIRES en FOAD

TARIF PUBLIC : 124,00 € COUT HORAIRE : 17,71 € DUREE : 1 jour soit 7 heures

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Maîtriser la réglementation autour des diagnostics immobiliers obligatoires en cas de vente et de location : Amiante, Plomb, Diagnostic de Performance Energétique (DPE), Termites et Etat parasitaire, Sécurité de l'installation électrique, Sécurité de l'installation Gaz, métrage loi Carrez et Loi Boutin, Etat des Risque et Pollutions

CONTENU DU PROGRAMME

Les obligations de diagnostics : Prise de commande, Diagnostics en cas de vente, Diagnostics en cas de location, Diagnostics en cas de travaux ou démolition, Autres obligations, Autres diagnostics, Obligations des intervenants, Certifications des diagnostiqueurs, Formations des diagnostiqueurs, Certifications avec et sans mention, Les pièces d'un marché public. **Diagnostic Amiante** : Définitions, Réglementation, Les différents diagnostics amiante, Réalisation du Diagnostic, Examen visuel, les points importants du rapport, Exemples de MPCA. **Diagnostic plomb** : Définitions, effets du plomb sur la santé, Contexte réglementaire, Les différents diagnostics plomb, Réalisation d'un CREP, Autres missions Plomb, Les points importants du rapport **Diagnostic Électricité** : Accidents du travail et domestiques liés à l'électricité, Effets de l'électricité sur le corps humain, Les 3 risques électriques majeurs, Causes des accidents d'origine électrique, Le diagnostic Electricité, réalisation du diagnostic Electricité, Exemples d'anomalies électriques. **Diagnostic Gaz** : Le gaz naturel, Les gaz de pétrole liquéfiés, Risques liés au gaz, Appareils au gaz de type A, B et C, le diagnostic gaz, Réalisation d'un diagnostic gaz, Exemples de points contrôlés, Les points importants du rapport Diagnostic de performance **Énergétique (DPE)** : Contexte, Bâtiments et énergies, Répartition moyenne des déperditions thermiques d'une maison, Dégradation et amélioration de la Performance énergétique d'un immeuble, Le DPE, Réalisation d'un DPE, Résultats du Diagnostic de performance énergétique. **Diagnostic Termites et Etats parasites** : les agents de dégradations biologiques du bois, Les ILX, Les champignons, les termites (souterrains et de bois sec), **Les diagnostics termites et état parasitaire**, Réalisation d'un diagnostic, Le rapport, Prévention et traitement. **Mesurage des surfaces** : Loi Carrez, Loi Boutin, Différences entre surface privative et surface habitable, Le rapport. **Etat des Risques et pollutions (ERP)** : Définitions, Formulaire ERP, Exemple formulaire et cartographie. Livret Pédagogique et document à télécharger, Quizz et Évaluation à chaud.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants maximum : 0

PUBLIC VISE

Les Professionnels de l'immobilier
Assistant(e) d'un cabinet de diagnostic immobilier
Donneurs d'ordre dans le domaine de l'immobilier et / ou du bâtiment

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

MODALITES D EVALUATION

Questions à choix multiples (QCM)

Quizz

Exercices de type Glisser / Déposer

Moyens de contrôle de l'assiduité : Attestation(s) d'assiduité; Certificat de Réalisation; Attestation(s) de Présence FOAD et Relevé(s) de connexion

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct),
Tutorat, exposés et cours sous forme de vidéo à distance par des professionnels de leur domaine d'activité,
Supports en ligne ou hors-ligne,
Supports de formation de type présentation commentée
Matériel utilisé : Disposer d'un ordinateur ou tablette (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une connexion internet,
Plateforme LMS (Learning Management System),

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation Ouverte à Distance (E.learning)
Le stagiaire dispose d'un accès libre et total (7J/7 et 24H/24) à notre plateforme avec son identifiant et son mot de passe personnel
L'apprenant suit le programme de formation à son rythme.
La totalité de la formation est à distance
Les délais d'assistance/aide (technique et pédagogique) sont dispensés durant le temps de la formation
Les délais d'accès à la formation sont de 48 heures maximum

HORAIRES

Matin : 9h00 - 12h30 / Après-midi : 13h30 - 17h00

ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

FORMALISATION

Attestation de fin de formation

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivi par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation. Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

 93 %

Taux de réponse : 38% (38 participants ont répondu / -37 n'ont pas répondu)